

n° : 2D20210532L1A établi le : 12/07/2021 valable jusqu'au : 11/07/2031

Ce document vous permet de savoir si votre logement est économe en énergie et préserve le climat. Il vous donne également des pistes pour améliorer ses performances et réduire vos factures. *Pour en savoir plus : <url\_gouv\_guide\_pédagogique>* 

<photo du bien>

adresse : 42 avenue de la République, 59170 Roubaix / étage 3, porte 1

type de bien : appartement année de construction : 1910 surface de référence : 63m²

propriétaire : Jean Dupont

adresse: 25 place de la Mairie, 59170 Roubaix

### Performance énergétique et climatique

\* Dont émissions de gaz
à effet de serre

peu d'émissions de CO2

A

B

C

D

F

G

émissions de CO2

très importantes

Le niveau de consommation énergétique dépend de l'isolation du logement et de la performance des équipements. Pour l'améliorer, voir pages 5 à 6. Ce logement émet 3 276 kg de CO<sub>2</sub> par an, soit l'équivalent de 16 974 km parcourus en voiture. Le niveau d'émissions dépend principalement des types d'énergies utilisées (bois, électricité, gaz, fioul, etc.).

## Estimation des coûts annuels d'énergie du logement

logement extrêmement peu performant

Les coûts sont estimés en fonction des caractéristiques de votre logement et pour une utilisation standard sur 5 usages (chauffage, eau chaude sanitaire, climatisation, éclairage, auxiliaires). En cas de système collectif, les montants facturés peuvent différer en fonction des règles de répartition des charges. Voir p.3 les détails par poste.



entre **1430** 

1980€

par an

Prix moyens des énergies indexés sur les années 2021, 2022 et 2023 (abonnements compris)

Comment réduire ma facture d'énergie ?

Informations diagnostiqueur

**PM Diagnostics** 12 rue de la Liberté, 59170 Roubaix

diagnostiqueur : Pierre Martin

tel: 03 88 22 33 09

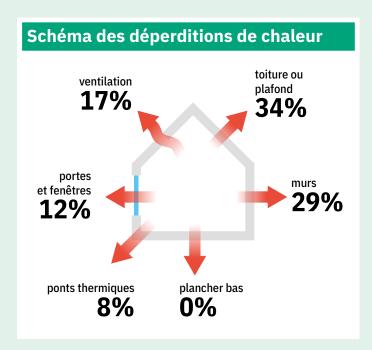
email: Pierre@pm-diagnostics.fr n° de certification: FR410230 49 organisme de certification: CERTIF 311



LIMIT

À l'attention du propriétaire du bien au moment de la réalisation du DPE: Dans le cadre du Règlement général sur la protection des données (RGPD), l'Ademe vous informe que vos données personnelles (Nom-Prénom-Adresse) sont stockées dans la base de données de l'observatoire DPE à des fins de contrôles ou en cas de contestations ou de procédures judiciaires. Ces données sont stockées jusqu'à la date de fin de validité du DPE. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement ou une limitation du traitement de ces données. Si vous souhaitez faire valoir votre droit, veuillez nous contacter à l'adresse mail indiquée à la page «Contacts» de l'Observatoire DPE (https://observatoire-dpe.ademe.fr/).

#### **DPE** diagnostic de performance énergétique (logement)





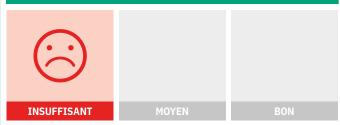
#### Système de ventilation en place



Ventilation par défaut d'étanchéité et ouverture des fenêtres.

Ventilation mécanique ponctuelle dans la salle de bain.





# Les caractéristiques de votre logement améliorant le confort d'été :



bonne inertie du logement



logement traversant



fenêtres équipées de volets extérieurs

#### Pour améliorer le confort d'été :



Faites isoler la toiture de votre logement. (rapprochez-vous de votre copropriété).

\*Le niveau de confort d'été présenté ici s'appuie uniquement sur les caractéristiques de votre logement (la localisation n'est pas prise en compte).

## Production d'énergies renouvelables

Ce logement n'est pas encore équipé de systèmes de production d'énergies renouvelables.

#### **Diverses solutions existent:**



pompe à chaleur



chauffe eau thermodynamique



panneaux solaires photovoltaïques



panneaux solaires thermiques



géothermie



réseau de chaleur vertueux



chauffage au bois

#### Montants et consommations annuels d'énergie répartition des dépenses consommation d'énergie frais annuels d'énergie usage (en kWh énergie primaire) (fourchette d'estimation\*) 50% chauffage 🛢 fioul **9 450** (9450 é.f.) entre **730**€ et **1000**€ eau chaude 45% électrique 6955 (3 024 é.f.) entre **640**€ et **880**€ sanitaire 0% refroidissement **0** (0 é.f.) 0€ entre 20€ et 40€ éclairage électrique **290** (126 é.f.) auxiliaires électrique 434 (189 é.f.) entre 40€ et 60€ énergie totale pour les **17129** kWh entre **1430**€ et **1980**€ usages recensés: Pour rester dans cette fourchette (12 789 kWh é.f.) par an d'estimation, voir les recommandations d'usage ci-dessous.

Absence d'information sur la chaudière collective : le type d'énergie réellement utilisé peut être différent.

Conventionnellement, ces chiffres sont donnés pour une température de chauffage de 19°C réduite à 16°C la nuit ou en cas d'absence du domicile, une climatisation réglée à 28°C (si présence de climatisation), et une consommation d'eau chaude de 106ℓ par jour. é.f. → énergie finale

ment, ces chiffres sont donnés pour une température
19°C réduite à 16°C la nuit ou en cas d'absence
climatisation réglée à 28°C (si présence de

▲ Les factures réelles dépendront de nombreux facteurs : prix des énergies, météo de l'année (hiver froid ou doux...), nombre de personnes dans le logement et habitudes de vie, entretien des équipements...

🛕 Seules les consommations d'énergie nécessaires au chauffage, à la climatisation, à la

#### Recommandations d'usage pour votre logement

Quelques gestes simples pour maîtriser votre facture d'énergie :



**Température recommandée en hiver → 19°C** Chauffer à 19°C plutôt que 21°C, c'est -17% sur votre facture soit -177€ par an **astuces** (plus facile si le logement dispose de solutions de pilotage efficaces)

- → Diminuez le chauffage quand vous n'êtes pas là.
- → Chauffez les chambres à 17°C la nuit.



Si climatisation, température recommandée en été → 28°C

#### astuces

- → Fermez les fenêtres et volets la journée quand il fait chaud.
- → Aérez votre logement la nuit.



# Consommation recommandée → 106ℓ/jour d'eau chaude à 40°C

Estimation faite par rapport à la surface de votre logement (2-3 personnes). Une douche de 5 minutes = environ 40 $\ell$ .

43l consommés en moins par jour,

c'est -29% sur votre facture soit -312€ par an

#### astuces

- → Installez des mousseurs d'eau sur les robinets et un pommeau à faible débit sur la douche.
- → Réduisez la durée des douches.



<sup>\*</sup> Prix moyens des énergies indexés sur les années 2021, 2022 et 2023 (abonnements compris)

## DPE diagnostic de performance énergétique (logement)

**p.4** 

Voir en annexe le descriptif détaillé du logement et de ses équipements.

| Vue d'ensemble du logement |  |              |
|----------------------------|--|--------------|
|                            | description  | isolation    |
| murs                       | Murs nord, ouest, sud en briques pleines simples donnant sur l'extérieur, isolation inconnue.  Mur est en briques pleines simples donnant sur une circulation commune, isolation inconnue. | insuffisante |
| plancher bas               | Pas de plancher déperditif.  |              |
| toiture/plafond            | Plafond bois sous solives métalliques donnant sur des combles perdus, sans isolation.  | insuffisante |
| portes et fenêtres         | Porte bois opaque pleine.<br>3 fenêtres battantes bois, simple vitrage et volets roulants bois.<br>3 fenêtres battantes PVC, double vitrage et volets roulants PVC.                        | moyenne      |

| Vue         | Vue d'ensemble des équipements |   |  |  |
|-------------|--------------------------------|---|--|--|
|             |                                | description   |  |  |
|             | chauffage                      | Chaudière fioul classique installée avant 1970 sur radiateurs à eau chaude (système collectif).  Absence d'information sur la chaudière collective : le système en place peut être différent. |  |  |
| -<br>-<br>- | eau chaude sanitaire           | Ballon électrique à accumulation vertical, avec ballon séparé (système individuel).   |  |  |
| **          | climatisation                  | Sans objet  |  |  |
| 4           | ventilation                    | Ventilation par ouverture des fenêtres.<br>Ventilation mécanique ponctuelle (VMP).  |  |  |
|             | pilotage                       | Absence de dispositif de pilotage.  |  |  |

#### Recommandations de gestion et d'entretien des équipements Pour maîtriser vos consommations d'énergie, la bonne gestion et l'entretien régulier des équipements de votre logement sont essentiels. type d'entretien Ne pas obstruer les entrées d'air de la VMP. Les nettoyer à l'aide d'un chiffon sec → au moins 1 fois par an ventilation Veiller à ouvrir les fenêtres de chaque pièce très régulièrement afin de garantir la qualité de l'air intérieur. chaudière Abaisser la température de 2 à 3°C la nuit. radiateurs Dépoussiérer les radiateurs régulièrement. Faire désembouer le circuit de chauffage par un professionnel → tous les 10 ans circuit de chauffage Veiller au bon équilibrage de l'installation de chauffage. Régler la température du chauffe-eau entre 55 et 60°C. chauffe-eau Arrêter le chauffe-eau en cas d'absence de plus de 4 jours. éclairages Nettoyer les ampoules et les luminaires.

▲ Selon la configuration, certaines recommandations relèvent de la copropriété ou du gestionnaire de l'immeuble.

**p.5** 

#### Recommandations d'amélioration de la performance



Des travaux peuvent vous permettre d'améliorer significativement l'efficacité énergétique de votre logement et ainsi de faire des économies d'énergie, d'améliorer son confort, de le valoriser et de le rendre plus écologique. Le pack ① de travaux vous permet de réaliser les travaux prioritaires, et le pack ② d'aller vers un logement très performant.



Si vous en avez la possibilité, il est plus efficace et rentable de procéder à une rénovation globale de votre logement (voir packs de travaux 1+2 ci-dessous). La rénovation performante par étapes est aussi une alternative possible (réalisation du pack 1 avant le pack 2). Faites-vous accompagner par un professionnel compétent (bureau d'études, architecte, entreprise générale de travaux, groupement d'artisans...) pour préciser votre projet et coordonner vos travaux.

# Les travaux essentiels montant estimé : 10000 à 15000€

| lot                | description  | performance recommandée    |
|--------------------|--|----------------------------|
| toiture et combles | Isolation du plancher des combles perdus.<br>Veiller à ce que l'isolation soit continue sur toute la surface.<br>A travaux à réaliser par la copropriété   | R = 10 m <sup>2</sup> .K/W |
| murs               | Isolation des murs par l'intérieur.<br>Avant d'isoler un mur, vérifier qu'il ne présente aucune<br>trace d'humidité.   | R = 6 m2.K/W               |
| portes et fenêtres | Remplacer les fenêtres PVC simple vitrage par des fenêtres PVC double vitrage à isolation renforcée.  A travaux pouvant nécessiter une autorisation d'urbanisme A travaux à réaliser en lien avec la copropriété | Uw = 1,3 W/m2.K, Sw = 0,42 |
| chauffage          | Installer des robinets thermostatiques sur les radiateurs.   |                            |

# Les travaux à envisager montant estimé : 9000 à 14000€

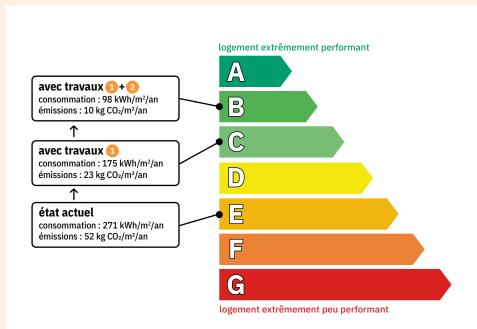
|    | lot                  | description  | performance recommandée |
|----|----------------------|--|-------------------------|
| ₽° | eau chaude sanitaire | Remplacer le chauffe-eau actuel par un chauffe-eau par un chauffe-eau thermodynamique sur air extrait.         | COP = 3                 |
|    | chauffage            | Remplacer la chaudière actuelle par une chaudière gaz à condensation.  A travaux à réaliser par la copropriété | Rendement PCS = 92%     |
| 4  | ventilation          | Installer une VMC hydroréglable type B.  |                         |

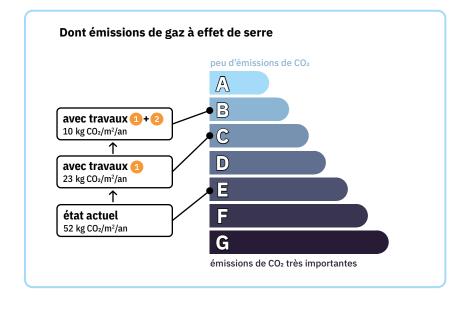
#### **Commentaires:**

#### **p.6**

#### Recommandations d'amélioration de la performance (suite)

## Évolution de la performance après travaux









Pour répondre à l'urgence climatique et environnementale, la France s'est fixée pour objectif d'ici 2050 de rénover l'ensemble des logements à un haut niveau de performance énergétique.

À court terme, la priorité est donnée à la suppression des énergies fortement émettrices de gaz à effet de serre (fioul, charbon) et à l'éradication des «passoires énergétiques» d'ici 2028. DPE / ANNEXES p.7

#### Fiche technique du logement

Cette fiche liste les caractéristiques techniques du bien diagnostiqué renseignées par le diagnostiqueur pour obtenir les résultats présentés dans ce document. En cas de problème, contactez la personne ayant réalisé ce document ou l'organisme certificateur qui l'a certifiée (diagnostiqueurs.din.developpement-durable.gouv.fr).

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par CERTIF 311, 3 rue Albain Durand 26000 Valence.

référence du logiciel validé : TEST LOGICIEL v1

référence du DPE : **2D20210532** méthode de calcul : **3CL-DPE 2021** date de visite du bien : **12/07/2021** invariant fiscal du logement : **1234567890** 

Numéro d'immatriculation de la copropriété : **TC6670042** 

référence de la parcelle cadastrale : 000AN0055

Propriétaire des installations communes :

Syndicat des copropriétaires

42 avenue de la République, 59170 Roubaix

Justificatifs fournis pour établir le DPE :

→ Règlement de copropriété

La <u>surface de référence</u> d'un logement est la surface habitable du logement au sens de l'article R. 156-1 du code de la construction et de l'habitation, à laquelle sont ajoutées les surfaces des vérandas chauffées ainsi que les surfaces des locaux chauffés pour l'usage principal d'occupation humaine, d'une hauteur sous plafond d'au moins 1,80 mètres.



Explications personnalisées sur les éléments pouvant amener à des différences entre les consommations estimées et les consommations réelles :

Absence d'information sur la chaudière collective : le calcul des consommations a été réalisé en considérant une chaudière fioul classique installée avant 1970. Le système réellement en place dans le bâtiment peut être différent.

généralités

| donnée d'entrée                  | origine de la donnée | valeur renseignée |
|----------------------------------|----------------------|-------------------|
| département                      |                      | 59                |
| altitude                         | données en ligne     | 29 m              |
| type de bien                     | nesurée ou observée  | appartement       |
| année de construction            | ≈ estimée            | 1910              |
| surface de référence du logement | nesurée ou observée  | 63 m²             |
| surface de référence du bâtiment | document fourni      | 680 m²            |
| nombre de niveaux du logement    | nesurée ou observée  | 1                 |
| nombre de niveaux du bâtiment    | nesurée ou observée  | 4                 |
| hauteur moyenne sous plafond     | nesurée ou observée  | 2,50 m            |
| nb. de logements du bâtiment     | document fourni      | 10                |

DPE / ANNEXES p.8

# Fiche technique du logement (suite)

|                   |     | <b></b>                      |
|-------------------|-----|------------------------------|
| murs              |     |                              |
|                   |     | <b></b>                      |
|                   |     |                              |
|                   |     | •••                          |
|                   |     |                              |
| plancher bas      |     | •••                          |
| 4-14              |     |                              |
| toiture/plafonds  |     |                              |
|                   |     |                              |
| fenêtres / baies  |     |                              |
| reflettes / bales |     |                              |
|                   | ••• | <del></del>                  |
| portes            |     |                              |
| portes            | ••• | ···                          |
|                   |     |                              |
|                   | ··· |                              |
|                   | ••• |                              |
| ponts thermiques  | ··· |                              |
| ,                 |     |                              |
|                   |     | · <del>·············</del> · |
|                   |     |                              |
|                   |     |                              |
|                   |     |                              |
|                   |     |                              |
|                   |     | •••                          |
|                   |     |                              |
|                   |     |                              |

équipements

enveloppe

| système de ventilation            | <br> |
|-----------------------------------|------|
| système de chauffage              | <br> |
| production d'eau chaude sanitaire | <br> |
| climatisation                     | <br> |
|                                   |      |
|                                   |      |